REGISTRE DE SÉCURITÉ INCENDIE
Référence : 06218



RESUME

Équipez-vous de notre registre de sécurité incendie obligatoire. Ce livret conserve des informations pratiques comme les personnes à contacter, les numéros importants, le suivi des opérations de maintenance, etc.

Composé de 60 pages A4, il est de couleur rouge pour être visible.

Découvrez d'autres équipements sur notre page : matériel incendie obligatoire !

Les points forts :

- Couleur vive pour un repérage rapide
- Textes réglementaires inclus
- Fabrication française



DESCRIPTION

Le registre de sécurité incendie : pour qui est-il obligatoire ?

Le décret du 5 novembre 2001 stipule que les établissements recevant du public (ERP), les établissements recevant des travailleurs (ERT) et les immeubles d’habitation doivent s’équiper d’un registre sécurité incendie.

Ce document est tenu par l'exploitant de l’établissement qui est

responsable de la bonne tenue du carnet. Il doit obligatoirement être à jour et référencer les opérations de maintenance, les installations effectuées, etc.

Enfin, le registre sécurité ERP doit être mis à disposition du personnel afin que chacun ait connaissance des gestes à adopter ou des personnes à contacter en cas de sinistre. L'idéal est de créer un espace dédié, un rangement spécifique ou de l'installer au poste de secours si vous en avez un.

Obligatoire également, retrouvez nos plans de sécurité incendie : vous y trouverez notre plan d'intervention pompier et plan d'évacuation sur mesure.

Que doit contenir le registre incendie ?

Le registre incendie doit contenir certaines informations afin d'être conforme. Toutes ces informations permettent d'assurer la sécurité des personnes présentes dans l'établissement.

Le registre de sécurité incendie doit contenir :

- Les contrôles et observations effectuées par la commission de sécurité
- Les adresses et les numéros de téléphone utiles
- Les noms des personnes en charge de la sécurité incendie
- Les formations effectuées par le personnel
- La liste des équipements de sécurité incendie et des installations visant à lutter contre un feu
- Les exercices de sécurité
- Les opérations de maintenances et de vérifications
- Les consignes générales de sécurité
- Les travaux réalisés au sein de l'ERP

Toutes ces informations sont nécessaires et doivent figurer dans le livret. Elles permettent d’établir un inventaire des risques.

D'autres produits de sécurité pourraient vous intéresser comme l'alarme sonore autonome, l'alarme sonore et lumineuse ou encore l'alarme BAAS ERP.

Pensez à former vos équipes à la prévention incendie grâce aux livrets de formation et générateur de feu.

Caractéristiques du registre de sécurité erp

Nombre de pages : 60
Format : A4
Couleur : Rouge

Encore plus d'informations sur notre article de blog : prévention et gestion de la sécurité incendie dans votre ERP.